

PIECE : N° 1
AVIS DE CONSULTATION
(Version Française et Anglaise)

Helouine

12 AVR 2019

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPPEMENT RURAL



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF AGRICULTURE
AND RURAL DEVELOPMENT

AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°015/DC/MINADER/PNDCE/CIPY /2019 RELATIVE A L'ACQUISITION ET DISTRIBUTION DES ENGRAIS AU PROJET NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES CULTURES FRUITIERES (PNDCF).

FINANCEMENT : BIP MINADER - Budget du PNDCF, Exercice 2019

1- Objet de la consultation

Dans le cadre de l'augmentation de la production agricole, le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte du Projet National du Développement des Cultures Fruitères (PNDCF) un Avis de Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation relative à la fourniture des engrais

2- Consistance de la prestation

La prestation objet de la présente Lettre Commande comprend la fourniture de :

N°	Désignation	Quantité
01	Urée 46 %N (sac de 50kg)	277
02	21% Sulfate d'ammoniac et 24% sulfate (sac de 50Kg)	277
03	NPK(20:10:10) (sac de 50 kg)	277

3- Délai et lieu de livraison

3.1. Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente Consultation est de un (01) mois calendaire. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service de commencer les prestations.

3.2. Les fournitures objet de la présente Lettre Commande seront livrés dans les magasins du MINADER à Yaoundé/Nkolbisson.

4. Allotissement

La présente Consultation comporte un lot unique.

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de quinze millions (15 000 000) de Francs CFA TTC

6. Participation et origine

La participation à la Consultation est ouverte à égalité de conditions aux Société et Entreprises de droit Camerounaise exerçant dans le domaine.

7. Financement

Les prestations objet de la présente consultation seront financées par le BIP MINADER - Budget du PNDCF; exercice 2019, Imputation : 53 30 392 01 330001 2275.

8. Cautionnement de soumission

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 09 de DC d'un montant de trois cent mille (300 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

9. Consultation du Dossier de Consultation

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables, au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet, Tel : 222 22 16 24, fax 222 22 50 91.

10. Acquisition du Dossier de Consultation

Le dossier de consultation peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, Direction des Ressources financières et du Patrimoine/Service des Marchés à Yaoundé, 3^{ème} chalet Tel: 222 22 16 24 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de vingt six mille (26 000) francs CFA payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail)

11. Remise des Offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devra parvenir au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, au plus tard le **02 MAI 2019** à 14 heures précises, contre récépissé et devra porter la mention :

«AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°015/DC/MINADER/PNDCF/CIPM/2019 DU 1.2.AVR.2019. RELATIVE A L'ACQUISITION DES ENGRAIS AU PROJET NATIONAL DU DEVELOPPEMENT DES CULTURES FRUITIERES (PNDCF) »

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au Règlement de la Consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier de consultation pour cette Demande de Cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou conformément à l'Article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit un hypothèques légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur, entraînera le rejet pur et simple de l'Offre sans aucun recours.

13- Ouverture des offres

L'ouverture des offres aura lieu le **02 MAI 2019** à 15 heures Précises à la Salle de Conférences de la DESA, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINADER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté ayant une parfaite connaissance du dossier.

14- Principaux critères éliminatoires

- Absence du cautionnement de soumission;
- Non production au-delà du délai de 48 h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des spécifications techniques ;

- Non-respect des modèles de pièces ;
- Absence des échantillons des produits;
- Dépassement du délai de livraison ;
- Arrêté d'homologation en cours de validité pour les sociétés détentrices de l'homologation, ou une lettre de la société détentrice de l'homologation par laquelle elle autorise ladite société à postuler au présent appel d'offres datant d'au plus trois (03) mois ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative compétente et datant de moins de 03 mois.

15- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16- Durée de validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant soixante (60) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.

17- Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural à Yaoundé. Tél. 222 22 13 24

18. Dénonciations

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINVAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 ou 699 37 07 48

Yaoundé, le **12 AVR 2019**
Le Ministre



Gabriel MBAIROBE

AMPLIATIONS :

- ARMP
- Président CIPM
- Service des Marchés.



OPENED NATIONAL QUOTATION REQUEST TO TENDER
N°015/ONQR/MINADER/ITB/NPDFC/2019 OF THE **12 AVR. 2019** FOR THE SUPPLY THE MINERAL
FERTILIZERS AT THE MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPPEMENT TO THE
NATIONAL PROJECT OF DEVELOPMENT OF FRUITS CULTURES (NPDFC).

FINANCING: BIP MINARD - Budget of NPDFC, Exercise 2019

1- Subject of the tender

Within the framework of improving the productivity of small and medium size farm holders, the Minister of Agriculture and Rural Development hereby launches an Opened National Quotation Request to tender for the supply mineral fertilizers to MINADER.

2- Nature of service

The services to be provided by this contract include:

N°	Designation	Quantity
01	Urea 46% N (bag of 50 kg)	227
02	21% Sulphate of ammonia and 24% sulphate (bag of 50 kg)	227
03	20-10-10 N.P.K (bag of 50kg)	227

3. Delivery and place deadline

3.1. The maximum delivery deadline provided for by the contracting Authority shall be one (01) month.

3.2. The supplies subject of this contract will be delivered in the stores of MINARD in Nkolbisson/Yaounde.

4. Allotment

The supplies shall be divided into single lot.

5. Estimated cost

The estimated cost of the operation following prior studies stands at fifteen million (15 000 000) CFA francs.

6. Participation and origin

Participation to this invitation to tender is open to all certified Cameroonian based suppliers with proven experience in this domain.

7. Financing

Services forming the subject of this invitation to tender shall be financed by BIP MINADER - Budget of NPDFC. Exercise 2019; Imputation: 53 30 392 01 330001 2275.

8. Bid bond

Each bidder must include in his administrative document, a provisional bid bond issued by a bank approved by the Ministry of finance of an amount of an amount of three hundred and thousand (300 000) FCFA and valid for thirty (30) days beyond the validity of offers.

In accordance with Article 90 (7) of the Public Procurement Code, which stipulates that small and medium-sized enterprises with capital and national leaders, as well as civil society organizations, may produce, in place of the bid bond, a certified check, either a bank check or a legal hypothec, or a deposit from a bank account or an approved financial institution in accordance with the laws in force.

9. Consultation of the tender file

The file may be consulted during working hours at the Contracts' Service of the Department of Material and Financial Resources of the Ministry of Agriculture and Rural Development in Yaoundé telephone: 222 22 16 24 as soon as this notice is published.

10. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Contracts' Service of the Ministry of Agriculture and Rural Development in Yaoundé telephone: 222 22 16 24 as soon as this notice is published against payment of non-refundable sum twenty-six thousand (26 000) Francs CFA francs, payable at Public Treasury

Also, the tenderers will have to register, making sure at the same time that their address (postal, telephone, fax, e-mail) is provided in the Contract's Service during working hours.

11. Submission of offers

Tenders should be written in English or French and in five (05) copies with one (01) original and four (04) photocopies. This file should reach the Contracts' Service of the Ministry of Agriculture and Rural Development in Yaoundé, on or before ~~02 MAY 2019~~ **12 AVR 2019** exactly 2.00 Pm local time and should carry the following:

"OPENED NATIONAL QUOTATION REQUEST TO TENDER

N°015/ONQR/MINADER/ITB/PNDFC/2019 OF THE 12 AVR 2019 FOR THE SUPPLY THE MINERAL FERTILIZERS AT THE MINISTRY OF AGRICULTURE AND RURAL DEVELOPPEMENT TO THE NATIONAL PROJECT OF DEVELOPMENT OF FRUITS CULTURES (NPDFC)

"To be opened only during the bids analysis session"

12. Admissibility of offers

Under risk being reject, the other administrative documents required must be produced in originals or true copies certified by the issuing service or an administrative authority in accordance with the Special Conditions of the invitation to tender.

They must be older than three (03) months preceding the original date of submission of bids or must not have been established after the signing of the tender notice. Any incomplete offer in accordance with the prescriptions of this notice an Tender File shall be declared inadmissible.

This applies especially the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Ministry in charge of Finance. Specify the approved publication organ (JDM, Cameroon-Tribune). At the Public Treasury for government departments, in the CAS- ARMP Special Account N°335988 at BICEC for Public Administrative Establishments, Public.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase.

The opening of the administrative documents and the technical and financial offers will take place on ~~02 MAY 2019~~ **12 AVR 2019** at 03 pm local time by the Tenders Board of the Ministry of Agriculture and Rural Development in the conference hall DESA.

Only bidders can attend or be duly represented by a person of their choice

14. Main eliminatory criteria

Bids shall automatically be rejected when:

- Absence of administrative documents;
- Absence or non-conformity of a bid bond issue by a bank approved by the Ministry of finance
- False or falsified documents;
- Non respect of delivery deadline;
- Non-respect of technical specifications
- Non respect the models of pieces;
- Absence of product samples;